



DES ASSOCIATIONS DES GOLFEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire :

le samedi 5 février 2022 à 10 heures
au restaurant « Le Longchamp »
5 rue du sergent Bauchat
75012 Paris

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Présents: JF Just (Pays de Loire et Président)

A Tarrini (Provence-Alpes et Secrétaire)

Ph Lozar (Languedoc-Roussillon et Trésorier)

F Tacafred (Hte Normandie), P Renault (Rhône-Alpes), F Phal (Paris),

Ch Claux (Paris), Ch Perrin (Nord-pas de calais), S Choquet (Auvergne),

Excusés: G Appere (Alsace), D Lesclause (Midi-Pyrénées), C Beysson (Provence-A)

Procurations: Ph Gars (Côte d'Azur) à Ch Perrin

JL Derasse (Aquitaine) à S Choquet

D Relot (Bourgogne) à JF Just

Le Président JUST remercie François PHAL pour avoir trouvé un lieu sympa.

Et il félicite les nouveaux présidents de Région:

Christophe PERRIN, Pascal RENAULT et Philippe GARS.

Remerciement aux anciens Président : Gaby Vergnolle et Jean Pierre Mons

Un seul point à l'ordre du jour:

Changement d'adresse de la FAGJSEP au domicile du président. Adopté

Statuts en cours

ARTICLE 1 : l'Association dite « FEDERATION DES ASSOCIATIONS REGIONALES DES GOLFEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE », fondée en 1978, est une Association sportive régie par la loi de 1901.

Elle a pour objet la promotion et la pratique du golf, par les personnels de la Jeunesse et des Sports, les enseignants d'éducation physique et les autres enseignants d'autres disciplines

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège au, « CENTRE D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT D'ILE-DE-FRANCE-92290 CHATENAY-MALABRY. Rue du docteur Le Savoureux »

Elle a été déclarée à la Préfecture de VERSAILLES (Journal Officiel du 8/07/79, n°157,5867).Le transfert du siège a été effectué à la sous préfecture d'ANTONY (Journal Officiel du 10/06/87, n° 23, p.1316.

Modification des statuts

ARTICLE 1 : l'Association dite « FEDERATION DES ASSOCIATIONS REGIONALES DES GOLFEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE », fondée en 1978, est une Association sportive régie par la loi de 1901.

Elle a pour objet la promotion et la pratique du golf, par les personnels de la Jeunesse et des Sports, les enseignants d'éducation physique et les autres enseignants d'autres disciplines

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège au domicile du Président régulièrement élu : 15 BOIS RENARD 44260 MALVILLE

Elle a été déclarée à la Préfecture de VERSAILLES (Journal Officiel du 8/07/79, n°157,5867). Le transfert du siège a été effectué à la sous préfecture d'ANTONY (Journal Officiel du 10/06/87, n° 23, p.1316.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

le samedi 5 février 2022 à 10 heures

au restaurant « Le Longchamp »

5 rue du sergent Bauchat

75012 Paris

1- CR AG 2021

Approuvé

2-Rapport d'activités 2021

Le dynamisme est présent mais le renouvellement n'est pas toujours évident.

Problème du manque d'actifs dans certaines régions ou d'animation dans d'autres.

Région en difficulté: Corrèze.

Bretagne: inexistante

Retour de la Picardie

Au plan sportif

- Coupe de France: une seule région, le Languedoc-Roussillon

Difficultés pour participer par rapport aux dates

- Divisions: Plus de région en D1

4 régions en D2, Hte Normandie, Paris, Languedoc, Occitanie O

3 « D3, Bourgogne, Aquitaine

- Classement National: 22 Languedoc-Roussillon

23 Paris

32 Hte Normandie

33 Occitanie Ouest

- Omnium:

Bilan fait dans la réunion «visio»

Le Président Just rajoute qq points: Problèmes liés à la covid

Gestion de certains parcours

Difficultés pour les visites

Nouveau système de recueil des résultats efficace mais à perfectionner.

Bilan financier équilibré.

3- Rapport financier: en PJ

Le président JUST remercie Jean-Luc WEISS, pour tout son travail pendant de nombreuses années, qui a passé le relais de la trésorerie à Philippe Lozar.

4- Elections au Comité Directeur

Pour 2022, le tiers sortant prévu par les statuts est composé de Jacques CREEL, Jean-Luc WEISS et Jean-François JUST.

Les deux candidats, JF JUST et JM DRODE sont élus.

Le Président Just remercie Jacques Creel pour toute son implication au sein de la Fédération depuis sa première élection en 2007 et la même année, sa nomination de vice Président.

Le Comité Directeur se réunit et propose la composition suivante:

JF JUST, Président

S CHOQUET, Vice-Président

A TARRINI, Secrétaire

JM DRODE, Secrétaire adjoint

PH LOZAR, Trésorier

F PHAL, Trésorier adjoint

5- Budget prévisionnel 2022: en PJ

Voté avec la modification de la participation aux frais des compétitions nationales (3000€ au lieu de 2500). Cette participation est partagée entre chaque équipe.

Le trésorier demande à chaque région de lui fournir les coordonnées des trésoriers ainsi que les RIB.

6- OMNIUM 2022

Du 22 au 26 Août en Normandie

Accueil au golf de Léry-Poses avec apéritif dinatoire

Hébergements (gîtes ou chalets) 470€ tout compris

1er jour: sur les golfs de Dieppe et ST Saëns (shot-gun et goûter)

2ème jour: les mêmes golfs (séries inversées) en ligne à partir de 9h30

3ème jour: - Coupe de France au Champ de Bataille

- Coupe de l'Amitié à Léry-Poses

Soirée barbecue et remise des récompenses

Dates limites d'inscription: 30 Juin pour le logement

1er Août pour le «sportif»
sur le site de la FAGJSEP

7- Questions diverses

Site internet: chaque région peut avoir son espace.
Se rapprocher de Christian ROUCA

Défiscalisation des cotisations possible. Se rapprocher de Christian CLAUX

Convention Blue-green: chaque région peut obtenir les mêmes avantages que les Pays de Loire (voir PJ). Cette convention est en cours de signature, elle sera signée au niveau national

Statuts de notre Fédération: le débat a été relancé par Nord/ Pas de Calais.

Nos statuts ont été modifiés pour accueillir TOUS les enseignants comme membres actifs.

Malheureusement, pour les compétitions Nationales, la FFG ne les accepte pas.

L'ensemble des membres de l'Assemblée mandate le Président Just pour rencontrer les responsables de la Ffgolf lors de la coupe des présidents le 19 mars 2022 pour à nouveau évoquer cette situation

L'ordre du jour étant épuisé :

Le Président Just clos l'assemblée générale ordinaire et le comité directeur à 16 h 30

Le Secrétaire

Alain Tarrini

Le Président

Jean François Just